



Les Droits de l'homme, Outils de l'ingérence!!!

Par [Kader Tahri](#)

Mondialisation.ca, 15 mai 2023

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

L'égarément des pseudos-civilisés rend possible l'impensable, le Parlement européen a voté jeudi dernier, une résolution sur la liberté d'expression et de la presse en Algérie.

De quoi bénéficie donc le Parlement, en publiant cette résolution?

Faut-il se rappeler que les lunettes avec lesquelles le Parlement regarde l'Algérie sont des lunettes de myopes ignorants, ce regard est toujours insolent et moraliste ce qui est paradoxal pour un organisme qui se flatte de lutter contre l'esprit colonial, ce parlement a remplacé l'hégémonie militaire, par une hégémonie culturelle dont le bras armé sont les droits de l'homme à intérêts variables, mais le scandale de corruption qui frappe le Parlement Européen nous donne la réponse.

En effet cette ingérence dans les affaires internes du pays, prend des allures d'agression d'autrui, elle est certainement condamnable et surtout pour venir susciter l'indignation des Algériens, alors que leur pays est parfaitement souverain, le droit Algérien est censé être supérieur en hiérarchie à tous autres droits.



L'hypocrisie l'emporte sur le cynisme car entendre ces grands humanistes si soucieux des droits de leurs agents donner des leçons de morale aux Algériens, cela fait quand même rigoler. S'ils étaient si parfaits, ils seraient donc moins corrompues et pourries. Or ce n'est toujours pas le cas...

La corruption et la malhonnêteté deviennent visibles comme jamais, de l'Union Européenne aux ONG, et pourtant ce personnel politique continue de se montrer fière et fidèle à des principes moraux hors normes, ornés d'une sorte de bouclier mental contre la honte et le sentiment de culpabilité. C'est toujours plus facile de reprocher aux autres ce que l'on fait soi-même.

Ce parlement européen aux effectifs excessifs et aux compétences nulles sauf dans les amitiés et voyages reçus équivoques et bien sûr le comité d'éthique du parlement européen ne voit rien. Trop occupé sans doute à planifier quelques résolutions bavardes. Même si certains d'entre eux avaient la pratique des trafiquants en tous genres qui adorent collectionner du papier monnaie.

C'est étonnant pour un Parlement si sympathique, avec la pratique du cadeau Suisse à la moindre occasion, reste un grand adorateur de la démocratie, des droits de l'homme et de la place des femmes dans la société civile et militaire, pourtant il n'est ni digne ni exemplaire, devenu un galimatias ou une bande de tartuffes veulent imposer aux autres ce dont ils ne veulent pas y compris la guerre en Ukraine

Loin d'être désarmée face à ces prédatons étrangères, la nouvelle loi sur l'information en Algérie renforce l'encadrement du métier de journalistes et introduit de nouvelles restrictions notamment une interdiction aux médias algériens de bénéficier de tout « financement » ou « aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère » sous peine de « sanctions pénales prévues par la loi ».

Donc au vu de la Loi en question, le directeur et fondateur des sites Maghreb Émergent et Radio M, est poursuivi non pas pour la teneur de ses opinions ou de ses articles ou pour le langage des émissions diffusées sur Radio M, mais en sa qualité de gestionnaire par un financement étranger de son entreprise. Toutes les personnes se rendant sur ses deux sites savaient qu'elles étaient aux mains du pouvoir étranger (France24).

On pouvait donc compter sur le discernement du citoyen pour deviner la part de subjectivité qu'elles contenaient. Les autorités Algériennes auraient pu imposer un bandeau indiquant qu'elles étaient propriété du gouvernement français, devenus une plateforme de désinformation toxique et nuisible. Les Algériens n'ont aucun besoin de la propagande occidentale sur leur sol d'autant que ce ne sont que des manipulations d'opinion.

Sincèrement la présence de RSF sans scrupule ni dignité, aux activités subversives, évoque un tas d'adjectifs mais en aucun cas celui de démocratique. Avec aucun prisonnier d'opinion, l'Algérie respect bravement la liberté d'expression, aucune résolution pour Israël avec un total de 35 journalistes ont été tués en Palestine occupée et l'assassinat dans l'impunité la plus totale de plus de 50 reporters et journalistes palestiniens dont le plus récent de Shireen Abu Akleh, célèbre journaliste et reporter, sans compter que plus de 15 Journalistes Palestiniens sont prisonniers, sauf pour RSF de Mr Menard trop habitué aux déguisements, bien sur le RSF ce n'est pas un organe avec une identité, des valeurs et des intérêts communs, c'est la cérémonie de l'acronyme !! Avec tout ce qu'on peut imaginer en coulisse comme querelles, corruptions, attentismes, racismes, trahisons, ce que nous connaissons de la France.

Pour la France, le RSF comme d'habitude voit par le petit bout de la lorgnette le caractère répressif des interventions policières, la discrimination dont les policiers font preuve à l'égard des jeunes, l'utilisation de mesures disproportionnées et l'usage abusif de la force, le

manque de respect dû aux citoyens, le manque de neutralité politique, amène, plusieurs participants à mentionner avoir été profondément ébranlés par la répression policière, ils témoignent d'un sentiment d'insécurité ou d'anxiété en présence des policiers.

Cependant dans leur dénonciation, les ONG se sont montrées beaucoup moins virulentes que d'habitude. Quant au Parlement Européen et ses commissions de Droit de l'homme, ils préfèrent lancer leur regard ailleurs, le reste du monde commence aux limites de l'UE et des USA.

Les ONG des droits humains piétinent la démocratie, entendent se substituer aux peuples, font un lobbying indécent et manipulent les opinions et font travailler des tâcherons naïfs. Il n'y a aucune raison de permettre la publication de mensonges avérés, ou même seulement de faussetés manifestes parce que le mensonge et les simplismes sont généralement beaucoup plus fascinants que le réel et sont instrumentalisés de façon parfaitement cynique par des sectes, des groupuscules ou encore des formations politiques.

En France, nous avons vu l'interdiction de la chaîne Russia Today qui reste une violation caractérisée de la liberté d'expression et d'opinion dans un pays qui prétend la défendre haut et fort. La fermeture d'une chaîne, au prétexte qu'elle fait de la propagande est une insulte à l'intelligence des citoyens que l'on désresponsabilise en les supposant incapables de se faire leur opinion par eux même.

C'est une politique à deux poids deux mesures car quelle chaîne d'information occidentale, LCI en tête, ne fait pas de la propagande ukrainienne en ces temps-ci ?

Les éternelles pleureuses et donneurs de leçons, apôtres de l'attentisme européen du RSF et autres ONG des droits de l'homme, peuvent s'habituer à agir ainsi contre des ennemis éhontés, qui pratiquent une propagande mensongère et unilatérale qui n'a aucun rapport avec le journalisme, au nom d'une ingérence pour offrir démocratie et liberté. L'humanitaire a remplacé le missionnaire d'un pouvoir raciste qui écrase sous ses snipers toute liberté d'expression et tout pluralisme en assassinant les journalistes.

Nombre des médias exerçants en Algérie :

« Aujourd'hui l'Algérie compte plus de 200 titres de presse écrite de diverses catégories, une quarantaine de chaînes de télévision, une cinquantaine de radios publiques nationales et locales, et pas moins de 60 sites web revendiquent le statut de média électronique. Chaque mois, de nouveaux sites d'information font leur apparition sur la scène médiatique.». ([MédiasDZ](#))

Ces chiffres sont vraiment révélateurs, ces dernières suscitent des interrogations. Surtout en ce qui concerne le nombre des sites électroniques d'information. Il est facilement vérifiable que l'Algérie compte beaucoup plus qu'une vingtaine de sites d'informations, sans compter les sites internet et des titres de la presse écrite et des chaînes de télévisions.

Au jeu des droits de l'homme, seul le peuple est apte à juger des résultats?

L'Algérie ne dispose d'aucun prisonnier d'opinion, tout journaliste avant d'être un acteur à part entière de la scène médiatique nationale, il est surtout citoyen et justiciable par les Lois en vigueur dans le pays. En Algérie, le crime d'opinion et de presse n'existe pas, ni même les peines privatives de libertés pour les journalistes dans le cadre de l'exercice de leur

métier, concernant des individus poursuivis en justice sur la base du droit public, et « qui n'ont rien à voir avec la liberté d'expression ».

Evidemment l'Algérie n'est pas parfaite, d'autant plus qu'elle est impliquée dans beaucoup de problèmes régionales du fait de son exposition et sa position (contrairement à des pays comme le Maroc, la France, etc., qui vivent cachés). Donc oui l'Algérie n'est pas parfaite, mais cela ne constitue pas un argument pour la neutraliser, car elle est meilleure que d'autre.

Par exemple le Maroc utilise cet argument (l'Algérie n'est pas parfaite) pour dire que lui aussi n'est pas parfait, et donc égale à l'Algérie au niveau des droits de l'homme, c'est le relativisme.

L'histoire de la presse algérienne reste à écrire même si elle n'est pas particulièrement flatteuse, mais honorable. Car ce parcours, à l'origine nourri d'espoir d'ouverture et de promesse de liberté, est pavé de mensonges et de cadavres, de trahisons et de manipulation.

C'est parce que l'équilibre des pouvoirs a été rompu. C'est parce que la démocratie représentative ne fonctionne plus. C'est parce que le droit est tombé sous la coupe de l'idéologie mondialiste étant par essence la voie ouverte à la négation des différences entre les peuples et à l'effacement de ceux-ci face à un individu fantasmé.

Même si l'Algérie peut avoir quelques torts, et être sujet à quelques légitimes critiques, le pays reste très évidemment le moins criminel de la région, le plus stable, le plus démocratique et, à ces différents titres, mérite d'être soutenu plutôt que critiqué.

Le droit international public est très certainement la branche du droit la plus inutile et hors-sol qui soit, peu importe de savoir quel est le droit applicable à l'Algérie. L'Algérie n'est pas un droit, l'Algérie est une nécessité, et cette certitude suffit amplement.

Le parcours tragique est nimbé de mépris pour l'opinion mais aussi pour la profession elle-même. La plupart des journalistes Algériens se sont distingués par leur lucidité et leur courage. Ils sont l'honneur du journalisme algérien pour les générations futures.

Vive l'Algérie !!!!!

Kader Tahri

www.kader-tahri.com

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Kader Tahri](http://www.kader-tahri.com), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : [Kader Tahri](http://www.kader-tahri.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca